

Image not found or type unknown



Retraite longue carrière accordée puis refusée par rectorat

Par **jeanluc71**, le **10/02/2009** à **10:44**

Bonjour, rnPouvant bénéficier d'une retraite anticipée pour longue carrière auprès de la CRAM, j'ai demandé à en bénéficier auprès des services du rectorat (je suis enseignant) le 06/11/2008. Cette demande a été acceptée le 11/12/2008. rnLa loi sur les départ en retraite (2008/1330 article 25bis du 84) a changé début janvier 2009, le rectorat m'envoie un courrier le 28/01/2009 me disant qu'en raison de cette modification, on me refusait ce départ en retraite anticipée. rnEst-ce légal d'annuler un arrêté pris sous la législation 2008 du fait du changement de cette loi en 2009 ? Je devrais partir en retraite le 03/09/2009 rnMerci pour votre aide rnJean-luc